ABONNEMENT

Un a1.... 18 fr. Six mois.... Trois mois

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20 Réclames, Faits divers,

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

La « Volonté » américaine

A la fin du mois de janvier dernier, un

joyeux souper réunissait, dans un des restau-

rants à la mode de Boston, plusieurs jeunes

gens du meilleur monde, frais émonlus de

l'université d'Harward, où ils s'étaient distin-

gnés autant par leurs examens classiques que

par leurs prouesses de sport. L'un d'eux s'é-

tait fait, en ce double genre, une véritable ré-

putation, ayant conquis, outre le premier

rang dans les concours de sortie, le grade,

plus envié encore, de capitaine de l'équipe

Au cours de la conversation, on en vint à

aborder la question sociale. L'amphitryon, que

nous désignerons du nom de Paul Jones et

qui n'était autre que le héros de l'Université,

émit l'opinion que ceux-là seuls étaient et

restaient pauvres aux Etats-Unis qui doutaient

d'eux-memes et que, vint-il à perdre la sortune

que lui avait laissée son père, il se ferait

fort, dût-il débuter dans la vie sans un dollar,

nu comme à sa naissauce, de se suffire à lui-

même et de revenir, à l'expiration d'une an-

née, après avoir fait le tour du monde, défrayé

ses dépenses et mis de côté 5,000 dollars,

L'assertion était trop aventurée et l'occasion

trop tentante pour ne pas suggérer un pari,

promptement conclu. L'enjeu fut fixe à la

Il fut convenu que, le 22 février, Paul Jones

se rendrait aux bains turcs de l'Association

athlétique, que là il se déponillerait de ses

vètements et qu'à l'heure dite il commencerait

sa carrière aventureuse de voyageur autour du

monde, laquelle se terminerait le 22 février

1893, à la même heure et au même lieu, où il

reviendrait nanti des 25,000 francs écono-

misés par lui au cours de ses périgrina-

Par un acte dûment signé, il s'engageait sur

l'honneur à ne demander d'argent à qui ce

sût, à gagner loyalement sa vie et à se sou-

mettre à un contrôle rigoureux sur son itiné-

La difficulté était de se mettre en route. Nu

comme un ver, Paul Jones n'y pouvait songer.

Il lui fallait aviser aux moyens de se vètir, si

Philosophiquement, et en homme qui n'eût

fait autre chose toute sa vie, Paul Jones, con-

signé dans la salle de bain, se mit à cirer les

bottes des membres du cercle, et la modeste

rétribution que le cercle allouait pour ce

genre de service lui permit de pourvoir à sa

nourriture d'abord, puis de se procurer les

vétements indispensables. Il y mit quinze

jours; c'était beaucoup, étant donné qu'il

Une fois dehors il fallait vivre et mettre de

côté assez d'argent pour entreprendre son

Sen plan était tout tracé: gagner Londres

el s'embarquer pour les Indes. Il se sit crieur

et vendeur de journaux, commissionnaire,

traducteur, car il savait le français, l'allemand

et l'italien. Comme interprète, il se procura

un passage gratuit sur un paquebot américain

el débarqua à Londres avec cinquante dollars

n'avait qu'une année devant lui.

reire et ses moyens d'existence.

économiquement que ce fût.

nautique d'Harward.

25,000 francs.

somme de 50,000 francs.

SAUMUR, 12 OCTOBRE

dans sa poche. Il était lancé et ne devait plus s'arrèter.

> Des conférences faites à Londres décuplèrent son pécule, des arrangements pris avec des journaux anglais défrayèrent ses dépenses jusqu'aux Indes; une petite pacotille judicieusement choisie et bien vendue à Calcutta le mit largement à flot. A l'heure actuelle, il poursuit sa route et, des lettres qu'il écrit à ses amis, des comptes rendus qu'il adresse aux journaux, il appert qu'il regrette de n'avoir pas doublé le montant de sin pari, eût-il dû, pour ce faire, doubler le montant qu'il s'engageait à rapporter.

Ce n'est pis chose banale un homme débutant délibérément dans la vie sans un fil sur le corps, entreprenant un voyage autour du monde sans un sou dans la poche qu'il n'a même pas, effectuant ce voyage en un an, défrayant toutes ses dépenses et rapportant 25,000 francs d'économies.

Nous n'avons pas en France, malheureusement, beaucoup de gars d'un si merveilleux calibre.

INFORMATIONS

La santé du Tsar

Les nouvelles qui parviennent de la santé de l'empereur sont tont à fait rassurantes. Le voyage immédiat à Corfou n'est plus jagé nécessaire et il est probable que la famille impériale prolongera son séjour en Crimée.

Sa Majesté consacre deux ou trois heures par jour aux affaires de l'État.

Le professeur Leyden est parti pour Livadia. Il accompagnerait Alexandre III à Corfou, si ce déplacement avait lieu. Mais dès maintenant le régime qu'il a prescrit produit les meilleurs effets et l'empereur a voulu l'avoir auprès de lui pour savoir s'il était utile de

Un discours rentré

Un journal a prêté au président du conseil l'intention de prononcer un grand discours avant l'onverture des Chambres.

M. Charles Dupuy ne prendra la parole qu'à la Chambre pour s'expliquer sur les interpeltions annoncées et dont aucune ne touche du reste à la politique générale.

Condamnation de la « Libre Parole »

La Cour d'assises de la Seine a condamné hier, pour outrages envers la magistrature, M. Drumont à trois mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende.

Nouvelles poursuites contre la « Petite République »

La Petite République est de nouveau poursnivie pour outrages à la magistrature. L'article visé est de M. Albert Goullé, qui comparaîtra le 30 octobre, avec M. Tibara, gérant du journal, devant la Cour d'assises de la Seine. Ils seront défendus par Me Viviani.

Les intentions du gouvernement anglais

Sir Edward Grey, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a prononcé un discours à Wooler, comté de Northumberland.

Sir Grey a dit que le gouvernement veut maintenir une entente unanime dans l'action de toutes les autres puissances, afin que leur influence continue à s'exercer pour mitiger autant que possible le cours des événements futurs, protéger les intérèts menacés et éviter les complications difficiles que ferait naître une tentative individuelle pour tirer des avantages politiques de la situation actuelle, au préjudice des intérêts des autres puissances.

Guet-apens contro un député

Une grave affaire vient de se passer à Auch. Un élève de la ferme-école de la Hourre, rentrant à onze heures du soir, rencontra dans le parc un inconnu qui quelques secondes après fit entendre un coup de sifflet.

Aussitôt deux antres individus sortirent d'un fourré et se précipitèrent sur le jeune homme qu'ils essayèrent d'étrangler, mais ils le relâchérent tout à coup et l'un d'eux lui dit : « Pardon, ce n'est pas vous que nous attendions. »

La personne attendue n'était autre que M. Paul Decker-David, député d'Auch et propriétaire du domaine de la Hourre.

M. Paul Decker-David a porté plainte au parquet qui a aussitôt ouvert une enquête.

Arrestation d'un gardien de scellés

Le nommé Chevrier, ancien concierge de la justice de paix, brigadier des pompes funébres de Vincennes, gardien de scellés attaché an gresse de la justice de paix du canton, a été arrèlé par les agents du service de sûreté pour bris de scellés dont il avait la garde, dans une maison située 132, rue de Paris, à Vincennes.

En brisant les scellés, Chevrier a dérobé pour 25,000 francs de titres de rente italienne qu'il avait cherché à vendre en son nom. Opposition ayant été faite par les héritiers, la vente fut découverte et Chevrier, silé depuis plusieurs jours, a été ligotté par les agents de la sûreté, car il est d'une force herculéenne.

Interdiction du parl mutuel au Velodrome

A la suite de protestations transmises par des représentants au Parlement, le ministre de l'intérieur vient d'envoyer une note-circulaire aux préfets portant interdiction absolue de l'usage du pari mutuel sur les vélodromes.

Epidémie de flèvre aphteuse à Albi

Une épidémie de fièvre aphteuse, qui cause des pertes considérables aux éleveurs, sévit en ce moment sur le bétail du département.

De nombreuses exploitations agricoles ont été déclarées infectées.

Cette terrible maladie a été importée dans le Tarn par le bétail acheté dans l'Aveyron.

La sage-femme de Thulr

Une grave affaire d'avortements a été découverte à Thuir, près de Perpignan.

La sage-femme, Espérance Imbert, est actuellement sous les verrous ainsi que trois jeunes filles.

On parle d'un certain nombre d'arrestations qui seraient opérées prochainement à la suite d'une enquête judiciaire.

Suicide à la dynamite

La petite commune de Doutilly, près de Coulommiers, a été, l'avant-dernière nuit, le théàtre d'un émouvant suicide.

Un entrepreneur de routes, habitant la localité, M. Gogery, n'a pas hésité à allumer une cartonche de dynamite qu'il avait placée dans sa bouche.

Quand les voisins, attirés par la formi able détonation, accournrent, ils trouvérent le malheureux gisant broyé sur le chemin du Plessis; les lambeaux de la tête avaient été projetés au loin.

Incendie en mer

La gabare Jeune-Fernand a été incendiée en rade de Bordeaux.

L'ancre ayant chassé, la gabare s'en est allée à la dérive et on a craint un moment qu'elle ne mît le feu aux autres bâtiments en rade; heureusement, grâce à quelques courageux citoyens, elle a pu être fixée et s'est entièrement consumée sans causer d'autre accident.

Grève des dragueurs à l'isthme de Suez

La grève des ouvriers dragueurs s'étend depuis Port-Saïd jusqu'à Ismaïlia; elle se complique à Port-Saïd d'autres grèves partielles des ouvriers en bâtiment, etc.

La situation est critique.

Les autorités locales ont toutefois pris des mesures sérieuses en vue de complications possibles.

Suicide du consul anglais à Cadix

L'épidémie de suicides qui sévit actuellement en Angleterre a fait une nouvelle victime en la personne du consul britannique à Cadix.

M. Patrick Henderson s'est tiré un coup de revolver dans la tête, au Foreign office, pendant un entretien avec un des principaux employés de ce département, M. Foley, et a expiré quelques heures après à l'hopital de Westminster.

Grève des typographes hollandais

A Amsterdam, La Haye, Rotterdam et dans presque toutes les autres villes, les ouvriers typographes se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire.

A La Haye, ils ont attaqué les bureaux de l'Avond-post. Au départ, les porteurs de ce journal doivent ètre protégés par une trentaine d'agents de police, qui les accompagnent pendant la distribution, et dans les communes rurales par les gardes champêtres.

Accident de chemin de fer en Algérie

Un train venant de Bône à Soukharas a été tamponné par un autre, le suivant à dix mi-

Le mécanicien de ce convoi a été tué, le chausseur grièvement blessé; sept autres employés ont été blessés plus ou moins griève-

Le grison aux États-Unis

Une explosion de grisou s'est produite dans une mine de charbon de Shimokin (Pensylvanie). Un charpentier ayant voulu s'assurer de la ventilation, euflamma une allumette, malgré les règlements. Il sut tué sur le coup. Un éboulement de terre ensevelit quatre mineurs qu'on désespère de pouvoir sauver. Cinquante-cinq autres ouvriers n'ont pu échapper du puits qu'avec peine. La mine est en feu et ses cent ouvriers sont réduits au chômage pour longtemps. Une mine voisine devra être inondée par mesure de précaution.

La tempête de New-York

Une terrible tempête a sévi dans la ville, sur la côte et dans les parages de Long-Island. Le vent a atteint à certains moments la vitesse de 74 milles à l'heure; il est tombé jusqu'à trois pouces de pluie.

Les dégâts sont considérables. Beaucoup de petites embarcations ont été détruites ou endommagées; on a réussi à sauver la plupart des équipages. La côte est partout couverte de débris.

rs.

E des asle ant.

buz

ent

Les toitures des maisons ont été crevées ou enlevées et les cheminées renversées.

Les fils télégraphiques jonchent le sol. Trois chevaux ayant passé sur ces fils ont été foudroyés.

Une maison de sept étages, qui venait d'être construite, s'est écroulée dans Moroe street à quatre heures du matin. Elle n'était pas encore habitée, mais elle a démoli une plus petite maison voisine qui contenait une cinquantaine d'habitants, tous couchés au moment de l'accident.

On a déjà dégagé quatre cadavres et neuf blessés. Le déblaiement continue.

Une autre maison, contenant une dizaine de personnes, s'est également effondrée, mais personne n'a été tué.

Disette en Alsace-Lorraine

La conséquence de la disette de fourrages de l'année dernière, qui força les cultivateurs à vendre la majeure partie de leur bétail, se fait actuellement sentir en Alsace par une augmentation considérable du prix des bêtes de boucherie et de la viande. Celle-ci n'est plus accessible à l'ouvrier force de payer pour les viandes de second choix 4 fr. 25 la livre. La cherté de la viande a en des effets désastreux pour nombre de petits bouchers. Ils ont, en esset, perdu entièrement leur clientèle ordinaire d'ouvriers ou petits commerçants qui ne peuvent plus acheter de viande. Quant aux beaux morceaux on les paye jusqu'à 2 fr. 50 la livre. Ces prix s'expliquent par ceux que les bouchers payent eux-mêmes pour le bétail vivant : c'est ainsi que les bœuss gras se vendent jusqu'à 1 sr. la livre sur pie l.

CHINE ET JAPON

On télégraphie de Shanghaï:

- « Les armes et munitions apportées par les vapeurs anglais et allemands ont été distribuées aux troupes, dont beaucoup étaient encore armées d'arcs et de flèches.
- » Le gouvernement chinois a fait acheter en Allemagne, à des prix exhorbitants, tout le stock disponible d'armes et de munitions de guerre; il en prendra lui-même livraison, à ses risques et périls, dans les ports allemands. »

On mande de Tien-Tsin au Times que l'empereur de Chine prend l'initiative du mouvement de défense nationale. Il a mandé auprès de lui plusieurs de ses vice-rois et il a réussi à trouver des ressources défensives qu'on ne soupçonnait guère.

La flotte japonaise est sans cesse en mouvement. On ignore actuellement sa situation précise.

Le brigandage en Sicile

Les nouvelles qui arrivent de Sicile sont très sombres.

L'ordre n'a été rétabli qu'à la surface par le régime de l'état de siège et par les impitoyables rigueurs du général de Lavriano. Une fois le proconsul parti, la guerre a recommencé entre les grands propriétaires, plus rigoureux que jamais, et les paysans, de plus en plus faméliques et farouches.

Incendies de fermes, de grands domaines, et tout récemment de la maison d'un exacteur communal.

Ces désordres sont aggravés par l'état des récoltes, brûlées par une chaleur torride en septembre. Le raisin, l'olive sont desséchés.

Il faut ajouter à cela une baisse extraordinaire des soufres. Les propriétaires préférent garder la marchandise plutôt que de la livrer à 4 fr. 20 ou 4 fr. 50 quand le prix de revient est de 5 fr. 30. On signale de nombreuses fermetures de solfatares, entraînant le chômage de quatre mille ouvriers. Les exploitations qui restent ouvertes ont diminué le salaire de 4 francs à 4 franc.

Aussi les ouvriers sans travail ou réduits à la faim préférent-ils se livrer au brigandage.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulietin Météorologique du 12 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Barometre	Inermome	
Hier soir, à 5 h		au-dessus	160
Ce matin, à 8 h	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	au-dessus	140
Midi,	768 m/m	au-dessus	190
Hausse,	» m/ณ		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la mit		au-dessus	100

SAUMUR

Scandales rue du Collège

Ayant entendu parler de scandales rue du Collège, dans une maison que l'administration municipale tolère devant le collège des gar çons - sans doute pour inspirer aux élèves l'horreur de la débanche, comme les Spartiates inspiraient à leurs fils l'horreur de l'ivresse en grisant les ilotes, - nous nous sommes rendus au bureau de police pour nous informer.

Nous n'avons pu obtenir aucan renseignement.

Départ de la classe 1893

Le départ de la classe 1893 est fixée aux 1er et 5 novembre prochain.

THEATRE

Les journaux d'Angers ont rendu compte du début de la troupe lyrique dans Rigoletto. Des diverses appréciations condensées, il résulte que le baryton Guillemot a produit beaucoup d'esset, que la voix de M. Jullian est plus sraîche, plus souple et plus avenante que jamaisnous dirions « sympathique », si on n'abusait de cet adjectif à propos de n'importe qui et de n'importe quoi ; - que Mile Damalac possèle un soprano très agréable mais délicat et que, si elle vocalise avec une extrême facilité, son tinbre manque un peu d'ampleur dans les rôles dramatiques tels que celui de « Gilda ».

M. Darmamd, basse sérieuse (Sparafucile). s'est laissé dominer par l'émotion; M. Berton déclame largement la malédiction de Monterone, et Mile Flavigny déploie, dans le rôle très court de « Maddalena », un « assez joli » contralto. Le « divm » quatuer a été fort convenablement exécuté.

La troupe de comédie satisfait à toutes les exigences.

Lundi prochain, à Saumur, Mignon, pour l'ouverture de la saison théâtrale.

Conduite à Saumur

La gendarmerie d'Angers a conduit avanthier à Saumur deux individus qui avaient été arrètés pour vol. Ce sont les nommes Gaston Thireau, age de 28 ans, et Victor Charteau, àgé de 18 ans. Tous les deux sont des repris de justice dangereux.

AMBILLOU

Scandale dans une église

On nous communique le fait suivant que nous publions sous toutes réserves :

Ces jours derniers, M. le curé d'Ambillou procédait à un mariage. La cérémonie achevée, les époux et leurs familles se rendirent à la sacristic pour signer les registres. Pendant ce temps, quelques jennes gens de la noce firent - paraît-il - un certain tapage et M. le curé vint les rappeler aux convenances. Ses observations ayant été accueillies par des railleries, des mots malsonnants et des gestes déplacés, M. le curé, perdant patience, aurait giflé le plus hardi des insulteurs.

Celui-ci porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête au cours de laquelle M. le curé aurait déclaré qu'il ne s'expliquerait entièrement que devant la justice et que, s'il était poursuivi, il tra luirait à son tour les tapageurs en police correctionnelle.

Telle est la version qui nous est donnée de ce fâcheux incident.

La pèche à Turquant et à Varennessur-Loire

Ces jours derniers, un pécheur à la ligne se promenant au bord de la Loire, en face du village de Gaure, aperçut, à l'un des détours du sleuve, une assez jolie bande de gonjons. Une ban le de goujons, dans une rivière où le poisson devient de plus en plus rare, c'était un phénomène, presque un miracle.

Matheureusement, notre homme n'avait pas apporté ses instruments de pèche. Mais il se promit bien de revenir le lendemain, au lever du soleil.

Le len lemain, en effet, il retourna au même endroit, muni d'une bonne ligne et d'excellents vers rouges. Mais, oh déception ! la bande de gonjons avait disparu. Il s'expliqua bientôt cette disparition en voyant, sur le sable. des traces laissées par un traîneau ou un épervier trainé par deux hommes. Dans la mè ne journée, il apprenait que l'on venait de colporter du petit poisson dans une commune voisine.

Et voyez l'audace des maraudeurs : ils savaient bien que des agents demeuraient à 5 ou 600 mètres au plus du lieu où ils opéraient la rafle des goujons.

Quel toupet !...

Et vous, ò adorable surveillance I où étiezvous donc cette nuit-là?

Les incendies de Cholet

Un incendie s'est déclaré lundi soir, vers 8 heures, dans deux meules de paille se trouvant dans l'aire de la ferme de la Barbottière, commune de Cholet, exploitée par le sieur

On s'empressa de prévenir à Cholet la caserne et les pompiers, et rapidement un poste du 77° ainsi que les pompiers se transportaient sur les lieux du sinistre. Tout le monde attaquait bravement l'incendie; mais à ce moment il n'y avait déjà plus rien à faire, les paillers n'étaient plus qu'un énorme monceau de fin:mes. Il ne s'agissait plus que de préserver les båtiments qui couraient un assez grand danger par suite de la proximité du foyer de l'incendie.

Les sol·lats et les pompiers n'ont quitté le théatre de cet incendie que le lendem in matin vere 6 heures, alors que tout danger immédiat avait disparu.

On estime que près de 100,000 kil. de paille ont été la proie des flammes. Une assurance avait été heureusement contractée an mois d'août dernier.

La nuit suivante, à Cholet, un incendie a pris naissance, à minuit, dans la scierie mécaoique Protard, boulevard Richard, centre de la ville en bois. Les matériaux, l'établiss ment, la maison d'habitation et deux maisons voisines ont été entièrement détruits. Une troisième a été partiellement consumée. Plusieurs autres habitations sont fortement endommagées et de nombreux mobiliers perdus.

Les pompiers, la garnison, la population entière ont pu sauver le quartier où se trouve

Feuilleton de «l'Echo Saumurois •

11

ALCYONE

Par Pierre Maël

Elle s'engagea en avant dans un sentier de chèvre qui s'accrochait aux éboulements des roches. Elle le gravit en courant avec la légèreté d'un écarenil.

Tout à coup le côteau, qu'ils franchissaient se dessina. Une paroi à pic dominant la vallée, à cent cinquante mêtres de hauteur, se laissa voir. Le long de ce mur, une corniche d'un mètre à peine de largeur se montra comme la console d'un balcon, et tout au bout. à qua rante ou cinquante pas plus loin, le lieutenant de vaisseau vit s'ouvrir la grotte, la fameuse grotte à la fontaine pétrifiante, dont le murmure s'élevait, clair et harmonieux, dans le silence des alentours.

Borsand s'arrêta et cut un mouvement de recul bien naturel.

- Mademoiselle, interrogea-t-il, est-ce là que vous voulez passer?
- Certainement.

- Non, n'est-ce pas? c'est une plaisanterie? Vous n'avez pas envie de vous risquer sur ce casse-con?
 - J'y suis passée déja dix fois.
- Il s'était avancé vers elle. Son bras s'éten lit pour la saisir. Un éclat de rire de la jeune fille le surprit. En même temps, Hira, le narguant du regard, s'élançait en courant sur la vertigineuse arête.

L'officier s'y jeta à sa suite.

Certes, il savait ce qu'étaient les hauteurs; il avait grimpé jadis à la pomme des mâts; il s'était fait aux tournements de tête et aux attractions du gouffre.

Mais, dans les enfléchures et sur les vergues, il avait un recours puissant; ses mains savaient où trouver le point d'appui, où s'accrocher en cas de chute.

Ici, rien de pareil ne s'offrait. La muraille nue et lisse avait à peine quelques rares saillies, quelques minces fissures, lézardes ou failles insuffisantes pour donner une prise suffisante aux doigts. Les pieds seuls devaient guider et soutenir la marche. Au-dessous l'abime appelait par son silence même - un abime dont le fond tapissé de verdure montrait les toits des maisons gros comme des dés à jouer.

Philippe eut peur, non pour lui-même mais pour cette créature insensée qui l'entrainait dans sa folie. Il ferma les yeux, et, tâtant de la main la paroi qui la dominait, il suivit les traces de la jeune fille.

Elle était déjà dans la grotte, assise sur la mousse d'un quartier de roc, auprès d'une vasque de calcaire, pleine de l'eau vitrifiante qui s'était fait à elle-même une margelle ori-

L'eau suintait à travers les pores de la pierre. En des temps inconnus, la première goutte qui avait traversé cette voûte avait dû se suspendre longtenips avant de tomb r. Elle avait laissé une première extumescence. Une seconde goutte avait allongé cette bosse du plafond, - puis une troisième, puis une quatrième, pais des millions et des milliards de gouttes analogues avaient attiré derrière elles les élevures de la pierre. Ainsi étaient nées les

Plus tard, quahd les larmes de la roche, en se suivant, avaient hérissé le plafond de pointes aiguës, les gouttes avaient déposé sur le sol d'en bas le même calcaire. Ainsi avaient grandi les stalagmites. A mesure que la voûte s'abais-

sait en poignards, le niveau inférieur s'élevait en lances. Les uns tendaient vers les autres. Cà et là ils s'étaient rejoints, et des colonnes s'étaient formées....

De sa place, Hira railla Philippe.

- Eh bien! mon cher monsieur, il me semble que la traversée s'est effectuée sans encombre?
- Gràce à Dieu I répliqua le jeune homme. - Mais il reste le retour.
- Le retour se fera comme l'aller l Elle continua à rire.
- Ça, fit-il; mettez-moi à la besogne. Que faut-il arracher là-dedans?

Elle lui désigna un superbe cul-de-lampe, veilleusement arrondi et poli par la main de la nature.

- Ceci, murmura-t-elle.
- Hum! ce ne sera pas facile.
- Si c'était facile, vous aurais-je prié de venir?

Borsand s'are-bouta à la paroi rocheuse. Ses mains fines et nerveuses saisirent le pendentif de pierre au plus large de son point d'atlache. Le sang rougit ses doigts, mais le bloc fut détaché en entier.

(A suivre.)

profes: WTS -Bonche Pierre

\$10

trai

mer

Rus

tant

bien

tion

arde

le 17

nesse A M. l'a

D'h réciter chante Vierge On

chapel Rosair

Eta

Ce

de Jusé de Fene Elade .

le jeud

dans DELAL le Fe De man

yant se Compressed bail of bail of terce est

Mise à

une importante distillerie. Les dommages sont évalués à 200,000 francs, la plupart couverts nar les assurances. La cause iln sinistre est inconnue.

Une centenaire à Tours

Il existe, à Tours, une vénérable centenaire qui aura, le 17 octobre 1894, ses 102 ans accomplis.

Elle se nomme Marie-Joseph Dastugue, veuve Puverelle, née au Quesnoy-sur-Deule. département du Nord, le 47 octobre 1792. Elle vit, boulevard Heurteloup, nº 9, avec sa fille. concierge, qui est âgée de 72 ans.

Cette vénérable femme a, jusqu'à ce jour. conservé sa lucididé d'esprit et peut raconter à ceux qui l'entourent ou qui l'abordent, soit comme étranger ou comme famille, ce qui s'est nassé depuis son âge de raison jusqu'à nos jours. Elle se souvient parfaitement de l'invasion de 1814-1815, époque où son pays natal fut envahi en premier lieu par les Prussiens, qui l'ont ruinée et pillée, elle et les habitants du-Quesnoy-sur-Deule.

Après avoir reçu les Prussiens, comme contrainte et forcée, elle vit ces derniers, au moment de leur départ, mettre le pays au pillage.

-Aussitôt partis, ils ont été remplacés par les Russes, qui ont refuse de loger chez l'habitant, se sont mis en caserne et ont ramené le bien-ètre au pays; aus-i elle parle de la nation russe avec respect.

Cette brave centenaire se prépare, avec une ardeur toute juvénile, à recevoir autour d'elle, le 17 courant, sa famille.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Dimanche 14 octobre, solennité de la fête de N.-D. du Rosaire

1re messe à 6 heures 1/4; 2° à 7 heures; grand'-messe et exposition du T. S. Sacrement à 8 heures. A 4 heures 1/4: vèpres; sermon prèché par M. l'abbé Porcher; procession du T. S. Sacrement et salut solennel.

D'heure en heure, pendant toute la journée, on récitera à haute voix les prières du Rosaire, et on chantera des cantiques en l'honneur de la T. S.

On invite instamment les fidèles à visiter la chapelle N.-D. des Ardilliers et à y réciter le Rosaire ou le chapelet aux intentions exprimées par le Souverain Pontife.

État-civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 8 octobre. - Georgette Bisson, sans profession, 45 ans, à Notre-Dame des Ardi!-

Le 10. - Louis Piveron, veuf de Louise Bonchet, journalier, 73 ans, rue Haute-Saint-

Le 11. - Edouard Heisler, retraité, veuf de Joséphine-Augustine Ledeuil, 431ans, rue

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. n/n Rideau, 8 h 1/2 Direction A. GIRAUD

LUNDI 15 Octobre 1894

OUVERTURE DE LA SAISON THÉATRALE DÉBUT DE LA TROUPE D'OPÈRA

MIGNON

Opéra comique en 3 actes

Chronique Agricole

LE PRIX DU BLÉ

Au Concours agricole de Laval qui s'est tenu dans cette ville le 17 septembre dernier, M. Le Breton, sénateur de la Mayenne, a prononcé un remarquable discours sur le prix du blé:

- « Il n'y a pas, dit-il, de question plus grave pour le bien-être et la stabilité des populations rurales, pour la fortune et la sécurité du
- » Je vons en parlais ici même l'année dernière : la plupart des comices, la Société des agriculteurs de France s'en sont occupés, des milliers de pétitions ont été adressées aux deux Chambres pour réclamer des mesures immédiates capables d'arrêter les importations successives qui sont la seule cause de l'avilissement des cours, et tous ces efforts n'ont abouti jusqu'ici qu'à montrer une fois de plus qu'antant les assemblées parlementaires sont propres à réduire les droits d'entrée des blés étrangers, dès que les cours de nos marchés s'élèvent, dès que l'apparence de la récolte semble mauvaise, autant elles manifestent de répugnance, autant elles mettent de lenteur à relever les droits lorsque ce relèvement est indispensable pour défendre les cultivateurs contre les entreprises d'une spéculation effré-
- » Au mois de juin 1891, alors que le cours moyen du blé sur les marchés français n'avait pas même atteint 29 fr. le quintal, prix moyen pendant la période de 1860 à 1875, il a suffi d'une seule séance à chacune des deux Chambres pour discuter et pour voter la réduction du droit de 5 francs, sans même attendre les résultats de la récolte dont la moisson allait commencer dans quelques semaines, et sans craindre de provoquer pendant toute une année des importations colossales de blés exotiques dont nous souffrons encore aujourd'hui.
- » Cette année, au contraire, quand il s'est agi de relever le droit de 5 francs, les incidents les plus variés, les ajournements les plus imprévus, les digressions les plus éloquentes, mais les plus étrangères à la question du blé, ont prolongé pendant près de trois mois un débat qui, pour proluire un effet utile, aurait dû se terminer en quarante-huit

» On a laissé aux spéculateurs plus de temps qu'il ne leur en fallait pour se soustraire à la surtaxe de 2 francs, qui est ains devenue pour eux une véritable prime d'importation.

- » Du 15 décembre au 27 février, plus de dix millions d'hectolitres ont été introduits en ne payant que le droit de 5 francs et sont venus augmenter le stock énorme de blés étrangers, stock de plus de 40 millions d'hectolitres résultant des importations de 1891 et de
- » Comment s'étonner que depuis l'application du droit de 7 fr., établi dans de telles conditions, la baisse ne soit, non seulement maintenue, mais aggravée? »

HORTICULTURE

Les chrysanthèmes

Les premiers chrysanthèmes viennent de faire leur apparition au Jardin des Plantes de Paris. Dans quelques jours, le spectacle sera éblouissant, et on pourra les cueillir par brassées, ces fleurs magiques qui transforment, jusqu'en décembre, le jardin en un vaste parterre aussi fleuri qu'en juin, malgré les intempéries de la saison.

Voilà huit ans que l'administration du Jardin des Plantes a entrepris la culture raisonnée du chrysanthème, culture déjà très appréciée des jardiniers et des fleuristes. Elle succéda à celle des jacinthes, des tulipes et des crocus, qui a rendu de si grands services à l'horticulture, car on peut affirmer que, depuis deux ou trois ans, le commerce des plantes bulbeuses a quintuplé à Paris, à la suite de l'expérience faite par le Muséum.

Cet établissement possède plus de quinze cents variétés de chrysanthèmes; aussi, chaque année, leur présentation attire-t-elle de nombreux visiteurs.

L'exposition est toujours faite avec beaucoup de goût : les diverses espèces sont classées systématiquement par types, par couleurs et par formes. Les noms en sont inscrits sur des plaques que portent des tiges de fer; de plus, le véritable état civil de chaque plante se lit sur une petite bande de plomb roulée autonr du pied ou fixée à un bâtonnet qui est caché dans le feuillage. Des lettres et des chiffres frappés sur ces plombs correspondent aux inscriptions des registres. On évite ainsi toute erreur dans le classement des espèces.

BULLETIN FINANCIER

10 octobre 1894.

Très ferme au début, le marché faiblit ensuite mais dans des proportious peu importante. Cependant, le 3 0/0 réactionne de près de 30 centimes sur son premier cours de 102.20. Ce sont des ventes du comptant qui occasionnent ce recul et les bruits qui courent dans la presse, depuis quelques jours, d'une crise ministérielle probable.

Notre 3 0/0 clôture à 101.92 et le 3 1/2 à 108.35.

Les fonds étrangers sont assez bien tenus. L'Extérieure est à 70,9/16 après 70 3/4. L'attitude peu brillante de notre rente confirme

L'Italien finit à 82.70.

Les grands établissements de crédit varient

Quant aux actions de chemins de fer, elles progressent toutes.

Le Suez vaut 2,920.

En Banque, c'est le calme qui domine. DE LAVIGERIE. 22, place Vendôme, Paris.

La maman de Toto va avoir un bébé: Le père à Toto. — Qu'aimerais-tu mieux, Toto, un petit frère ou une petite sœur ? Toto réfléchit, puis :

— J'aimerais mieux un cheval!

Un grand nombre de personnes qui ont des occupations sédentaires, de femmes surtout, sont sujettes à la constipation qui fait que les matières séjournent trop longtemps dans le tube digestif. Une partie de ces matières se résorbent pour empoisonner notre organisme et causer des maux de tête, des malaises nerveux et un grand nombre de maladies qui peuvent si facilement devenir incurables. Hâtez-vous toujours de combattre la constipation. Ne passez jamais une journée sans remplir cette fonction qui est de toutes la plus indispensable. Le meilleur moyen est de faire usage de la Tisane Dussolin. C'est en même temps le meilleur dépuratif et régénérateur des forces et du sang. Le flacon, accompagné d'une notice explica-live, se trouve au prix de 4 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. Rappelez-vous bien le nom : « La Tisane Dussolin ». Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, Paris.

AVIS

La Société Générale

28, RUE BEAUREPAIRE, SAUMUR Echange sans perte le billon

Le Gérant, L. DELAUNAY



Ne demandez chez votre Epicier que du

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles. Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Etude de Mº FILLATRAU, notaire à Longué.

BEDER

PAR ADJUDICATION

Le jeudi 25 octobre 1894, à une heure après midi, à Longué, dans la maison de commerce DELALANDE et MILLERAND,

fonds de commerce De marchand de Vins, Alcools

et Liqueurs Dépendant de la Société Delalande et Millerand

Ayant son siège social à Longue,

Comprenant : la clientèle, le matériel, les marchandises, et le droit au bail de la maison où le commerce est exploité.

Mise à prix, cent francs, ci. 400

A défaut d'enchère pour le loul, On vendra en détail, aux en-

cheres publiques, aux plus offrant et dernier enchérisseur : Le matériel et les marchandises, dépendant de ladite Société. -

Mamment: un camion, une carriole, des équipages, des fondres. des syphons, des baquets, des entonnoirs, des machines à boucher,

des cuviers, des robinets, des instruments de tonnellerie, une série de mesures en étain, des poulains, chantiers, une grande quantité de barriques vides, de fûts de différentes grandeurs, des bouteilles de tous genres, des vins rouges et blancs, des eaux-de-vie de différents âges, du rhum et des liqueurs de toutes sortes.

On vendra aussi quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Des délais de paiement seront accordes aux personnes solvables. On pourra traiter de gré à gré

avant la vente.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAUSSEPIED, négociant à Saumur, ou à M. JOUSSET, propriétaire à Vendanger, commune de Mouliherne, et, pour tous rensei-gnements, à M° FILLATRAU, notaire à Longue.

AVIS

Liquidation de la Société Delalande et Millerand, de Longué.

Les créanciers de la société Delalande et Millerand, ayant son siège social à Longué, qui ne se seraient pas fait connaître lors de l'abandon de biens consenti par MW. Delalande et Millerand à leurs créanciers sociaux, par acte devant M" FILLATRAU, notaire à Longué, des 24 septembre et 4 octobre 1894, sont priés de vouloir bien se présenter en l'étude de Me FILLATRAU, pour remettre leurs comptes. prendre connaissance de l'abandon de biens consenti par la Société an profit de ses créanciers et accepter cet abandon.

Etude de Mº LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION l'étude et par le ministère de

Me LELIEVRE,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi,

Deux MAISONS

Sises à Saumur, Rue de la Reine-de-Sicile, 7, et rue du Petit-Pré.

MISES A PRIX . 4" lot. - Maison rue du Petit-Pré. 2.000 francs:

2e lot. — Maison rue de la Reine de Sicile, 2,300 francs. Voir les affiches pour les détalis.

Etu le de Me JAMIN, notaire à Gennes

RUMEN

Par Adjudication volontaire Le dimanche 21 octobre 1894, en l'étude de Me JAMIN,

IMMEUBLES

Dépendant de la succession de Mme Lauriou, Commune de Chenehutte-

les-Tuffeaux. 1º L'Hôtel de la Boule-d'Or, situé au bourg des Tusseaux;

2º 57 ares de terre et vigne, aux Friches;

3º 73 ares 66 centiares de terre et vigne, à la Futaie.

Entrée en jouissance de suite. S'adresser, pour tous renseigne-

ments, a Me JAMIN, notaire.

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHE, négociant, rue d'Orléans, à Saumur. Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ERCHEN A Maison d'Habitation

Sise à Saumur, 5, rue des Basses-Perrières,

Avec trois Caves en roc. S'adres er audit Me LELIÈVRE,

BUREAU DE PLACEMENT

notaire.

M^{me} SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

ASSURANCES On demande per-sonne sérieuse pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Mell's contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

D PARISIPAL

SAUMUR

SAUMUR

Place de la Poste, en face du Café de la Fournisseur adjudicataire de l'Ecole de Cavalerie. — Fournisseur de MM. les Officiers. Maison de confiance la mieux assortie et vendant le meilleur marché de Saumur.

...... les 2 kil. » 25

le kil.

35

35

25

35



·» 50

» 70

65

Sucre 1er choix le kil. Sucre scié Café grillé	1 10 Sel blanc

Excellent Vin rouge, le litre 0,35. — Excellent Vin blanc, le litre 0,40.

Etade de Me JAMIN, notaire à Gennes (Maine-ct-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me JAMIN', notaire à Gennes (Maine-et-Loire),

D'une Propriété d'agrément Dite SOUS-LE-PUITS

Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château,

Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, ile sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trentequatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit Mo JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE excellent Vin rouge vieux en bouteilles. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin Couronnes, Bijouterie Articles religieux

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. COCHET, 20, rue du Pertaif-Louis, Saumur.

COMMUNE D'ALLONNES (Maine-et-Loire)

Le dimanche 14 octobre 1894, à 2 heures de l'après-midi, En la salle de la Mairie d'Allonnes,

218 Pieds d'Arbres

DE : | o

(Peupliers Suisses) en 8 lots

2º Un lot de 92 pieds de sapins;

3º Un lot de bruyères et ajon-s.

Les 8 premiers lots situés rue des Galards (chemin vicinal nº 6). Les 2 derniers lots situés lieu dit les Fontaines, canton de la Vende, Allonnes.

Les personnes qui désireraient se rendre adjudicataires sont invitées à prendre connaissance du cahier des charges de la vente au secrétariat de la Mairie.

Allonnes, le 20 septembre 1894. Le Maire,

A. POTTIER.

AU CORDON BLEU

Placement de domestiques des deux sexes

WRAIN GENN DE MAISONS Mme ANNA

Rue du Puits-Tribouillet, 5 SAUMUR

Etu le de Mº FOURCHAULT, notaire à Saumar.

EEE CEEE A L'AMIABLE

The Jolic Petite Propriété

Située à Saumur, rue de l'Abattoir,

Ayant vue sur la Loire, comprena t maison d'habitation, servitades et jardins.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Me FOUR-CHAULT, notaire.

SORNAMBULE SPIRITE

Cartes, Lignes de la main

M^{me} ALEXIS fait partie de la Société du Congrès magnétique de Paris, d'où elle arrive. Profitez de son talent. Allez tous la voir.

Changement de domicile

Nouvelle adresse, r. St-Nicolas, 63, Premier étage.

Cette dame se rend à domicile sur demande.

On demande un EMPLOYÉ connais-sant le commerce.

S'adresser à M. HUTBEL-BIDAULT, 2, rue de la Fidélité. — Inutile de se présenter sans de bonnes références.

A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

Oriflamme le bidon 5 litres. 1 85

Bougie, bonne qualité..... le paquet.

Huife colza double épuration ... le 1/2 kil.

Savon de Marseille bleu... le kil.

jaune « Au Chat »

extra pur « Le Normal »

Couronnes Funéraires, Bijonterie et Articles Religieux

de perte

COCHET, 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

Commodité, Économie

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses.

Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt: chez M. CHAUVEAU EPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

Pour Vendanges

DAILLE, A SAUMUR

Saumur, imprimerie Paul Godet.

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

CAFÉ bon mélange... BOUGIE bonne qualité

1 fr. le kilog. | ORIFLAMME, 1 f. 95 le bidon de 3 lit. | Les Achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des Coteaux de Saumur 80 le paquet | HUILE double épuration, » 35 le 1/2 kil. | ROUGE, » 35 le litre; BLANC, » 40. — 26 l. p^r 25 - Livraison à domicile.

1894-95

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

Vu par nons, Maire de Saumar, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

LE MAJRE.